

# Le Port va de l'avant

■ QUÉBEC — Balayant l'opposition unanime des députés et des nombreux organismes qui se sont prononcés contre l'expansion du port de Québec dans la baie de Beauport, l'Administration portuaire annonçait, hier, que son c.a. a adopté le plan qui prévoit cette

possibilité d'expansion. Exigé par la Loi maritime, le nouveau plan est valide pour cinq ans. De la même façon, le port maintient sa mainmise sur un terrain en bordure du parc Notre-Dame-de-la-Garde comme zone tampon avec ses installations. M.C.